



SKF Schweizerischer Katholischer Frauenbund

**Solidaritätsfonds für Mutter und Kind**

hilft engagiert und schnell

### **Fonds de solidarité pour la mère et l'enfant (SOFO)**

Kasernenplatz 1, Case postale, 6000 Lucerne 7

Tél. 041 226 02 27, sofo@frauenbund.ch, www.frauenbund.ch

### **AIDE-MÉMOIRE pour le dépôt d'une demande d'aide financière auprès du Fonds de solidarité pour la mère et l'enfant (SOFO)**

---

Le Fonds de solidarité (SOFO) atténue la pauvreté des mères et des enfants (jusqu'à l'âge de 10 ans) vivant en Suisse et se trouvant dans une difficulté financière urgente. Lorsque les prestations des assurances gouvernementales ne peuvent pas avoir lieu ou elles ne sont pas suffisantes dans cette situation d'urgence, le fonds de solidarité soulage les mères et leur famille par une aide unique et ceci indépendamment de leur confession, de leur nationalité et du permis de séjour de la requérante (la mère).

Afin de pouvoir traiter la demande, les documents suivants sont requis :

1. Le formulaire de demande d'aide financière de SOFO intégralement rempli (peut être demandé seulement par téléphone ou par courriel) ;
2. Un exposé clair et détaillé **de la situation familiale de la requérante**, rédigé par votre assistant(e) social(e) ou bien par un service social d'un service de consultation, d'un service d'aide public, d'un service paroissial ou hospitalier, etc.) et non pas par vous-même et dans lequel sont intégrés les points suivants :
  - a **la situation d'urgence**
  - b la situation professionnelle
  - c les conditions du logement
  - d quelle personne a la charge des enfants
  - e le montant souhaité et **pour quel but** (en cas d'achat de matériels pour le bébé une liste des articles souhaités avec des prix approximatifs (si possible)).
3. Il est très indispensable d'y joindre à la demande :
  - a Des copies des derniers 2-3 fiches de salaire ou/et une copie du budget de l'aide sociale (aussi du mari/ du partenaire);
  - b Copies des prestations de tous autres revenus de la famille p.ex. prestations de de la caisse de chômage, de l'assurance-invalidité et/ou des prestations complémentaires, des prestations alimentaires, réductions des primes caisse maladie etc.;
  - c Copies de la carte d'identité de la requérante, de même de ceux habitant dans le même ménage (ID suisse ou le permis de séjour);
  - d **Un bulletin de versement** ou des coordonnées exactes du compte bancaire (si possible du service officiel qui a rédigé l'exposé sur la situation).

**(Veuillez s.v.p. ne pas attacher les documents avec des agrafes).**

Les dossiers **complets** seront traités dans un délai de quatre semaines à peu près par le comité de SOFO. La décision concernant votre demande vous sera communiquée par écrit.

Lucerne, Mai 2022